manq. N° 154-224-225 304

Trentième Année. — N° 1 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. JEUDI 1er JANVIER 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité

ROUBAIX, LE 31 DÉCEMBRE 1884.

L'ÈRE DES RETARDS

Retard en tout, partout et toujours ! Retard sur toute la ligne!... Telle paraît être la devise du régime actuel, qui se vante pourtant d'être le régime du progrès! Depuis que M. Jules Ferry est au pouvoir, il n'a pas réussi une seule fois à faire voter en temps utile les lois urgentes dont un gouvernement ne peut se passer.

Qu'adviendrait-il d'une compagnie de chemin de fer dont les locomotives ne desserviraient jamais, à l'heure réglementaire, aucune des gares du réseau? Les collisions, les accidents de tout genre ne se compteraient plus et les voyageurs n'oseraient plus monter dans les trains. Les marchandises cesseraient également de circuler, les recettes deviendraient nulles, et le public indigné exigerait la révocation en masse d'un conseil d'administration composé d'hommes incapables et dangereux.

Le cas de ce chemin de fer toujours en retard, c'est celui de la République de M. Jules Ferry. Ne rappelons que pour mémoire un certain nombre de lois importantes entre toutes qui restent en suspens depuis un certain nombre d'années.

Où en est la loi militaire ? où en est la loi sur le recrutement d'une armée coloniale? Et la loi des récidivistes ? et la loi sur la compétence des juges de paix ? et la réforme du code d'instruction criminelle?... Autant de projets qui demeurent ensevelis dans les cartons au grand détriment de la répression pénale, de la puissance militaire et de l'organisation de la justice.

Les récidivistes de profession continueront encore longtemps leurs exploits ; et, au lieu d'émigrer du boulevard extérieur vers Cayenne, c'est dans le centre de Paris qu'ils tendent à coloniser. Nous attendons, pour avoir une armée coloniale qu'il n'y ait plus d'expéditions d'outre-mer à entreprendre. Il se passera du temps avant que les magistrats appliquent la réforme de la procédure civile et du Code d'instruction criminelle !

Ce n'est pas tout. Pendant ces deux dernières années, il n'est pas un seul des corps électifs qui ait pu être renouvelé à la date assignée par la loi.

Les ministres n'ont pas fait procéder à temps à la nomination des conseils municipaux, et ils ont été obligés, l'année dernière, de proroger de quatre et cinq mois les pouvoirs des municipalités existantes, parce que la nouvelle loi municipale n'était pas prête. Le même mécompte s'est produit pour les élections consulaires. Les nouveaux tribunaux de commerce, qui devaient être en fonctions depuis longtemps, ne sont pas encore définitivement constitués : on achève à peine en ce moment de dépouiller les scrutins de ballotage !

Même incurie, même imprévoyance pour le renouvellement du Sénat. Suivant la Constitution, telle qu'elle avait été interprétée en 1879 et en 1882, la série sortante du Sénat aurait dû être renouvelée le premier dimanche de janvier, afin que l'Assemblée du Luxembourg se trouvât au complet à l'ouverture de la session ordinaire qui commence de plein droit le deuxième mardi du même mois de janvier... Mais la loi n'était pas prête, et les élections sénatoriales de l'an qui va commencer n'auront lieu que dans les derniers jours du mois prochain.

Pour le budget, le gâchis a failli être bien plus inextricable encore. La Chambre a tenu deux séances par jour, le Sénat a fait des prodiges héroïques de complaisance pour voter la loi de finance à l'électricité, et de ce vertigineux déploiement d'efforts est issu un expédient sans précédent et sans nom, un monstre de comptabilité budgétaire, destiné à remplacer les douzièmes provisoires. Et cependant supposons qu'une bourrasque de neige intercepte la circulation sur nos voies ferrées, comme cela s'est vu parfois ; le numéro du *Journal officiel*, contenant la promulgation du budget des recettes, ne pourrait pas parvenir aux chefs-lieux de tous les départements dans la matinée du 1er janvier. Pendant un jour au moins, les contribuables auraient le droit de refuser l'impôt sur une grande partie du territoire, et les contrebandiers pourraient légalement exercer leur industrie à la barbe des douaniers désarmés !

Même négligence pour venir en aide à l'agriculture expirante. Les prétendues marques de sympathies dont l'a bernée le gouvernement ont eu ce curieux résultat d'imprimer une impulsion très vive à l'importation des blés étrangers. Les producteurs de blé d'Amérique et de l'Inde ont fait des prodiges de diligence pour nous inonder de leurs produits avant que des droits protecteurs soient établis à la frontière. Quand le remède viendra, — en admettant que jamais il vienne ! — il sera trop tard. La France aura déjà sur les bras un tel stock d'importation étrangère que ces blés exotiques pèseront non seulement sur la récolte de 1884, mais sur celle de 1885.

Mais il s'agit bien de faire nommer à temps des conseillers municipaux, des tribunaux de commerce, — voire des sénateurs ! de voter le budget, d'établir en temps opportun des droits protecteurs de notre agriculture ! Ces menus détails sont bons pour les gouvernements arriérés d'Europe et d'Amérique ; ils ne sont pas dignes de l'attention de M. Jules Ferry *de minimis non curat prætor !* L'essentiel pour le ministère, c'est de rester au pouvoir, et pour les députés, c'est d'être réélus.

LE MANIFESTE DES DROITES DU SÉNAT

La réunion des droites du Sénat vient d'adresser le manifeste suivant aux électeurs sénatoriaux :

Electeurs sénatoriaux,

Vous êtes appelés à renouveler le mandat de vos représentants au Sénat.

Jamais ce devoir ne s'est imposé à vos consciences dans une situation plus grave.

Il s'agit de savoir si vous consentirez à prêter votre appui, ou si vous voudrez mettre un terme à une politique qui, après avoir méconnu les droits les plus sacrés, en est arrivée aujourd'hui à menacer tous les intérêts.

Sous prétexte d'assurer la liberté de conscience, cette politique poursuit, vous le savez, contre la religion de la France une guerre systématique, dépourvue à la fois de franchise et de loyauté. Elle a banni de vos écoles même le nom de Dieu; elle menace aujourd'hui de fermer vos églises. Des réductions successives et vexatoires du budget des cultes annoncent et préparent sa complète suppression. Un pas de plus dans cette voie, et l'Etat, définitivement séparé de l'Eglise, le prêtre, privé de sa subsistance et chassé de sa demeure, ne sera plus là, dans vos campagnes, pour bénir vos enfants et assister le mourant à sa dernière heure.

Sous prétexte de réformer la magistrature, cette politique a porté atteinte à son inamovibilité, seule garantie des justiciables. Des exclusions systématiques ont arraché de leur siège des juges entourés de la considération publique, et la nature des choix qui les ont remplacés enlève à la justice le caractère d'impartialité qui seule peut assurer l'autorité morale de ses arrêts.

Les charges, généreusement acceptées, courageusement supportées par le pays après nos malheurs, avaient ramené l'ordre et même la prospérité dans nos finances. Des dépenses exagérées, sans mesure et sans profit, ont fait perdre tout le fruit de ces sacrifices.

En moins de six ans, trois milliards d'emprunt, ajoutés à notre dette publique, en ont fait la plus lourde de l'Europe. Plus de cinq cents millions sont venus accroître nos charges annuelles. Le budget de l'exercice courant se solde par un déficit de deux cents millions, et une insuffisance pareille est déjà prévue pour celui qui va s'ouvrir.

Si un frein n'est apporté à ces prodigalités insensées, de nombreux emprunts sont indispensables pour acquitter des engagements téméraires, et rendent nécessaire aussi la création de nouveaux impôts, déjà annoncée par une parole échappée à l'imprudence d'un ministre.

Sous le poids de ces charges énormes, l'industrie languit et l'agriculture voit s'accroître tous les jours les souffrances aiguës causées par une crise d'une intensité sans exemple. Les mesures que le gouvernement promet toujours pour lui venir en aide se font attendre, et aucune n'est encore réalisée.

Après les désastres d'une guerre sanglante, la France demandait avant tout la paix pour rassembler et refaire ses forces épuisées. On l'a engagée, sans la prévenir, dans une série d'expéditions stériles et meurtrières. Il ne s'est plus agi seulement d'assurer le respect du nom de la France dans les contrées qu'ombrageait déjà son drapeau, ou parmi les populations auxquelles nos missionnaires, apôtres de la civilisation et de la foi, avaient appris à la bénir. Ce sont de véritables conquêtes qu'on a entreprises tout à la fois à Tunis, à Madagascar, au Tonkin et au Congo. Par suite de ces fantaisies tumultueuses, nous soutenons aujourd'hui contre la Chine une guerre commencée sans prudence, poursuivie sans vigueur et dont nul ne peut prévoir le terme. Le moment n'est pas loin où, pour continuer cette lutte ruineuse, il faudra compromettre la mobilisation de notre armée, en envoyant dans ces régions lointaines une partie du contingent que le service obligatoire enlève chaque année à nos campagnes.

L'opinion publique s'émeut devant ces conséquences éclatantes de tant de fautes accumulées. Craignant sans doute que ce sentiment général ne se fît jour dans le prochain renouvellement sénatorial, le gouvernement n'a rien épargné pour altérer la sincérité de cette épreuve.

C'est à la veille même de l'élection qu'une loi, discutée et votée d'urgence, dans le dessein avoué d'en modifier le résultat, est venue changer le principe même de l'organisation du Sénat. Une répartition nouvelle des délégués à élire a été faite entre les conseils municipaux, en dehors de toute règle de proportion, uniquement calculée en vue des chances d'un succès électoral. C'est ce que n'ont pas craint de signaler au pays des amis dévoués des institutions actuelles, en flétrissant cette procédure du nom d'expédient et de manœuvre. Loin de repousser cette allégation, un ministre n'a pas fait difficulté d'annoncer à la tribune qu'il attendait avec confiance de ce qu'il a appelé sa *méthode électorale* une manifestation favorable à la politique dont il est l'organe.

La minorité conservatrice du Sénat n'a point failli au devoir de protester contre ces artifices, et plutôt que de s'y laisser enfermer, beaucoup d'entre ses membres n'ont point hésité à affronter la grande et loyale épreuve du suffrage universel.

Ils pourraient aujourd'hui se refuser à une lutte qu'on s'est efforcé de rendre si inégale et attendre le jugement du pays.

Leurs amis leur ont demandé et les remercient de ne pas déserter le combat.

Nous avons confiance, en effet, que, quelles que soient les combinaisons que le gouvernement s'est complu à faire, et qu'il a pris même soin de ramanier à plusieurs reprises, ses calculs seront trompés. S'il a cru pouvoir par là amener au scrutin des électeurs complaisants, dociles à l'action administrative et disposés à s'aveugler sur ses fautes, il a fait à ces électeurs nouveaux une injure immérités qui sera déjouée par leur indépendance et leur patriotisme.

C'est en faisant appel à ces sentiments patriotiques, justement alarmés sur l'avenir du pays, que les sénateurs conservateurs sortants se présentent dans l'arène électorale. Là même où leur voix rencontrerait le moins d'écho, et où le gouvernement recueillerait des dispositions spécialement prises contre eux le succès qu'il en attend, leur protestation demeurerait comme une réclamation faite au nom de la justice et de l'intérêt public, dont l'opinion sincère du pays leur saura gré et dont l'avenir leur tiendra compte.

Les Droites du Sénat.

UNE LETTRE DE M. ABOUT

M. Paul de Cassagnac s'occupe de M. Edmond About dans sa chronique du *Matin*. Il rappelle le dévouement absolu, vigilant et tendre de ce républicain d'aujourd'hui pour l'Empire, l'empereur et l'impératrice. Et, comme s'il était besoin d'un nouveau témoignage pour appuyer son dire, M. Paul de Cassagnac publie la lettre suivante, dont il a l'original entre les mains et qui fut adressée par M. About au chef du cabinet de l'empereur :

Monsieur,

L'empereur a daigné me permettre de développer, dans une note, un projet dont j'avais eu l'honneur de l'entretenir à Compiègne. Voici mon petit travail. Auriez-vous la bonté de le lire et de l'appuyer, si vous y trouvez quelque chose de pratique?

Il n'y a pas précisément péril en la demeure, mais ceux qui, comme moi, vivent à certaine distance du monde officiel, sont frappés de quelques symptômes inquiétants. La France en général et les grandes villes en particulier sont en proie à un malaise indéfinissable que tous les partis exploitent à qui mieux mieux. Tous les prétextes sont bons pour ébranler la confiance publique, si solide encore il y a cinq ou six ans. Tantôt c'est la santé de l'empereur et tantôt c'est le voyage de l'impératrice ; aujourd'hui, l'organisation militaire ; demain une grande faillite du Crédit mobilier ; à tout propos, la perspective d'une guerre, sans que personne puisse dire où sont les ennemis.

L'ennemi, le vrai, le seul ennemi, si je m'en crois, *c'est le voile officiel qui cache le peuple à son empereur et l'empereur à son peuple.* On ne se connaît pas, on ne peut pas s'entendre ; la vie politique est un tissu de méprises, de jugements téméraires et de malentendus déplorables. Les faiseurs de tout étage traduisent à leur mode et exploitent à leur profit la pensée de l'empereur. On travestit en cent façons contradictoires la *volonté toujours simple et droite d'un honnête homme qui n'en peut mais* ; le public, qui ne sait auquel entendre, se perd dans les interprétations et s'imagine à la fin qu'il est gouverné par l'homme le plus retors de l'Empire.

L'impératrice est *encore plus mal connue (pour ne pas dire méconnue).* Cette femme *sérieuse, laborieuse, héroïque à l'occasion,* est citée dans la classe moyenne comme un type de frivolité élégante, et ce préjugé tenace autant qu'absurde *fait damner les honnêtes gens bien informés,* qui rompent des lances par fagots sans désarçonner personne! Il y a quelque chose à faire, non seulement *pour éclairer* le public moutonnier, mais *pour rassurer* le lâche troupeau des fonctionnaires, qui craint de se compromettre en défendant ouvertement ses maîtres et semble se ménager la faveur de je ne sais quel invisible prétendant.

Je ne sais si *mon projet* paraîtra exécutable ; s'il ne vaut rien, je souhaite qu'on en trouve un meilleur. L'important, c'est que l'empereur soit averti du mal présent et qu'il songe à chercher un remède. Vous ne me connaissez guère, monsieur, et vous devez me prendre pour un casse-cou, car enfin je joue au profit de ma conscience un rôle où il n'y a que des horions à recueillir ; mais je vous connais, moi, comme un honnête homme de grand ton et de dévouement solide ; c'est pourquoi je place mon utopie sous votre protection

Agréez, s'il vous plaît, l'assurance de ma plus respectueuse sympathie.

EDMOND ABOUT.

Paris, 18 décembre 1866.

L'INCIDENT DE GISORS

Le *Nouvelliste de Rouen* raconte en ces termes un incident qui a marqué à Gisors la fin du banquet donné à la suite du discours de M. Pouyer-Quertier :

Au moment où M. Pouyer-Quertier disait qu'il fallait lutter contre la ligue antiprotectionniste, dont le vrai nom serait la *Ligue antinationale*; une voix s'élève au milieu des applaudissements : « Ce n'est pas vrai, » s'écrie un individu à barbe noire et à cheveux gris, qu'on nous dit être M. Benoit, vétérinaire à Tourny. Des protestations énergiques s'élèvent de toutes parts. On crie même : « A la porte ! » M. Pouyer-Quertier, sans être autrement ému, dit à demi-voix qu'ayant pour lui le sentiment unanime de l'assemblée, il n'a pas à s'arrêter à cette interruption. Il continue en insistant sur le côté éminemment français de la campagne qu'il poursuit avec tant de zèle. Que demande-t-on ? l'égalité ! Le commerce, dans les grandes villes maritimes, est en grande partie aux mains des étrangers. Que le producteur français, qui paye les routes, les chemins de fer, les canaux, soit traité sur le même pied que l'étranger qui en bénéficie sans bourse délier. « Payons comme les nations voisines, s'écrie M. Pouyer-Quertier, mais ne supportons pas les charges qu'elles ne sont pas appelées à supporter. »

Au moment où il termine en faisant appel à toutes les bonnes volontés pour triompher des résistances, les applaudissements éclatent de toutes parts. On crie : « Bravos! Vive M. Pouyer-Quertier ! » l'enthousiasme est indescriptible et traduit énergiquement les impressions de l'assemblée.

Après que le bruit s'est un peu apaisé, on voit se lever M. Prochasson, maire de Gisors. Il s'exprime à peu près en ces termes : « Comme maire et » comme invité personnel, je porte d'abord la » santé de M. Louvet, organisateur de cette réu» nion. Je bois ensuite à la représentation répu» blicaine de l'Eure. » Ici, un tumulte épouvantable ; des cris de : « Pas de politique! Assez ! » On monte sur les chaises. On rappelle à l'ordre le maire, qui, tout enfiévré, a l'air de battre les cartes avec ses petits papiers et semble s'apercevoir qu'il a fait une « gaffe. » Enfin, il se rassied, au milieu de bravos ironiques, et le président déclare que la séance est levée.

Dans la soirée, les commentaires allaient leur train sur la sortie intempestive du maire, qui seul avait fait une incursion dans le domaine de la politique. On affirmait que M. Papon lui-même avait fait de vifs reproches à M. Prochasson. On s'entretenait aussi de l'attitude des personnages politiques qui assistaient à la conférence et au banquet. En signalant l'attention prêtée par M. le général Lecointe, on ajoutait malicieusement qu'il avait l'air de découvrir l'agriculture. On racontait dans les groupes certain épisode de sa tournée électorale lorsque, patronné par Gambetta, il se présentait comme candidat au Sénat. Arrivé à Pont-Audemer, il avait tiré de sa poche le speech qu'il avait préparé et commencé ainsi : « Habitants de Bernay, etc. » Il s'était tout simplement trompé de papier ou de ville. On en rit encore sur les bords de la Risle.

On a pu voir que la seule manifestation politique qui se soit produite avait été faite au nom du parti républicain, et qu'elle a été accueillie par les protestations énergiques d'une assemblée de 800 personnes.

LA PRESSE EMBRIGADÉE

Nous trouvons l'information suivante dans la *Correspondance radicale* d'hier :

La campagne d'embauchage de la presse en vue des futures élections législatives se continue avec la plus grande activité. A Paris, le ministère de l'intérieur est en pourparlers avec deux ou trois propriétaires de journaux du matin ou du soir, pour en obtenir, en retour des faveurs que le vote des fonds secrets lui permet de dispenser, le renvoi de certains de leurs rédacteurs dont l'indépendance n'est pas compatible avec les services qu'il entend exiger au moment opportun.

Dans les départements, on expédie, par l'intermédiaire de l'Agence Havas et des autres offices de publicité, à la discrétion du gouvernement, des correspondances politiques et parlementaires rédigées dans le but de tromper absolument les populations sur les véritables sentiments de l'esprit public.

Cependant, certains membres du cabinet et de l'Union républicaine ne trouvant pas cette organisation suffisante, ont décidé en principe la formation d'un nouveau syndicat de journaux, déjà existants ou à créer, qui répandraient dans tous les départements l'expression exacte de la pensée gouvernementale.

Ce syndicat, à la tête duquel est placé M. Gounouilhou, propriétaire de la *Gironde*, entouré d'un comité de députés de l'Union républicaine, a déjà réuni, dit-on, des fonds assez importants, fournis par certains candidats et quelques ministres, parmi lesquels on nomme M. Cochery.

Le nouveau syndicat a déjà fondé, dans le Loiret, l'*Orléanais républicain*. Il comprendrait déjà la grande et la petite *Gironde*, le *Petit Centre*, à Limoges; le *Petit Var*, à Toulon, le *Petit Marseillais*, l'*Indépendant rémois*, l'*Echo du Nord*, à Lille ; le *Progrès*, à Lyon, et un journal qui paraîtra très prochainement à Rouen.

Parmi les députés qui participeraient à la fondation de ce syndicat, on cite MM. Deluns-Montaud, Ténot, A. Dubost, Pierre Legrand, Duseller, etc.

NOUVELLES DU JOUR

L'affaire du « Bien-Hoa »

Paris, 30 décembre. — Le *Temps* publie ce soir la nouvelle suivante : « Un journal du matin rapporte que le bruit court à Toulon depuis deux jours, que le transport le *Bien-Hoa* a été capturé dans les mers de Chine par un croiseur chinois. On peut remarquer qu'aucune dépêche de source anglaise ne parle d'un tel fait, qui, vu sa gravité, ne passerait pas inaperçu. On a des nouvelles du passage du *Bien-Hoa* à Singapour et l'on en attend prochainement de Saïgon. Jusqu'à présent, la traversée du *Bien-Hoa* s'est accomplie dans les conditions ordinaires. » — Plusieurs journaux ministériels publient une note identique.

Le conseil municipal et les ouvriers sans travail

Paris, 30 décembre. — A la suite de la décision prise dimanche dernier au meeting de la salle Lévis, la commission des ouvriers sans travail a nommé hier soir une délégation chargée de se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour sommer le conseil municipal d'avoir à prendre certaines mesures d'application immédiate destinées à remédier promptement à la crise ouvrière.

Cette délégation, composée des citoyens Boulé, tailleur de pierre; Michel, cordonnier; Folquier, bijoutier en faux; Gayennet, peintre en bâtiment, et Cornot, forgeron, s'est rendue aujourd'hui, à deux heures, à l'Hôtel-de-Ville.

Elle a été reçue, à 2 h. 1/2, par M. Boué, président du conseil municipal. Après un entretien qui a duré dix minutes, il a été convenu que M. Boué convoquerait le bureau du conseil pour samedi prochain; et que la délégation soumettrait ses réclamations par écrit.

Transport de troupes

Marseille, 30 décembre. — Les compagnies de navigation maritime et les armateurs ont été invités à prendre part à l'adjudication pour un transport de troupes en Extrême-Orient. D'après les avis que je reçois d'Algérie, il s'agit d'envoyer dans l'Indo-Chine le régiment de tirailleurs algériens et celui de la légion étrangère nouvellement formés.

Ne sont admis à l'adjudication que les navires français ou français actuellement. Il est même spécifié que les navires français doivent présenter un extrait de leur rôle d'équipage, afin qu'on ne puisse franciser une coque seule et qu'il soit bien démontré que les équipages et les navires n'ont pas été formés à la hâte en vue de faire concurrence à nos armateurs. Les steamers affrétés devront être prêts dans la première semaine de janvier, et, après avoir chargé du matériel à Toulon, ils iront embarquer les troupes en Algérie.

Mouvement consulaire

Paris, 30 décembre. — La nomination de M. Ordéga à Bucharest et celle de M. Féraud à Tanger, que nous avons enregistrées hier, vont être le point de départ d'un mouvement important dans les consulats généraux. Il y a actuellement quatre postes de consuls généraux vacants, à savoir : Celui de Shang-Haï, par suite de l'envoi de M. Lemaire comme résident de France à Hué; celui de Smyrne, par suite du décès de M. Pélissier de Reynaud; celui de Tripoli, par suite de l'envoi de M. Féraud à Tanger. Enfin, celui de Québec, par suite de la mise en disponibilité de M. de Sesmaisons.

Outre les nominations à ces quatre postes, le ministre des affaires étrangères prépare un mouvement important dans le personnel de l'administration centrale, afin de réaliser dans ce personnel les économies auxquelles il a consenti et qui ont été votées par la Chambre. Par suite des réductions opérées dans les divers services, un certain nombre de chefs ou sous-chefs de bureaux vont être envoyés à l'étranger dans des postes diplomatiques ou consulaires, leurs fonctions à l'administration centrale devant être supprimées.

Ensevelis vivants !

Londres, 30 décembre. — Un éboulement s'est produit à la carrière de Dorothéa, près Carnaven. Sept hommes sont enterrés sous les ross qu'il sera impossible de déblayer avant plusieurs semaines. Il sera donc impossible de les trouver vivants.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Nouveaux combats

Le ministre de la marine a communiqué à ses collègues la dépêche suivante du général Brière de l'Isle, en date du 28 décembre au soir :

« Nous avons eu pendant plusieurs jours des combats avec les pirates aux environs de Hong-Yen.

» Ces combats ne nous ont occasionné aucune perte et ont coûté à l'ennemi 300 tués et deux canons.

» L'état sanitaire est très bon et l'esprit des troupes excellent.

» Général BRIÈRE DE L'ISLE. »

Hong-Yen est dans la partie occidentale du Delta, à peu près à mi-distance entre Nam-Dinh et Hanoï.

Le *Temps* a reçu d'autre part la dépêche suivante :

« Hanoï, 29 décembre, 7 h. 55 soir.

» La garnison de Tuyen-Quan vient de faire une sortie dans laquelle elle a atteint une bande de Pavillons noirs. L'ennemi a fait des pertes sensibles. Nous avons eu sept blessés. On attend avec impatience les renforts annoncés pour reprendre vigoureusement l'offensive. Le temps est beau, avec température printanière ».

Pertes françaises

M. le général Brière de l'Isle a rendu compte, ces jours derniers, d'un violent combat soutenu contre un corps de trois mille Chinois descendus des montagnes, par un détachement de la légion étrangère, appuyé par quelques compagnies de tirailleurs tonkinois. Dans cette action, qui a eu lieu le 16 décembre, près du village de Chu, où nous avons une forte garnison, la légion étrangère a fait les pertes suivantes :

Tués à l'ennemi. — Francous, sergent à la légion étrangère, Raymond et Franck, caporaux, id., Stein, Buling, Scherrer, Nièles, Lilliéron, Rieb, Bartscherrer, van Hesteren, Perschke, Dangestetten, Schaffanier, soldats à la légion étrangère.

Blessés grièvement. — Desruisseaux, caporal à la légion étrangère ;

Felger, Schlupp, Harnel, Boéri, Jost, Beamer, Schseusse, Laurent, soldats à la légion étrangère.

De plus, dix sous-officiers et soldats ont été légèrement atteints dans ce combat livré près de Chu.

Les troubles de Corée

Un télégramme de Yokohama annonce que M. Inouyé, ministre des affaires étrangères, délégué en Corée en qualité de haut commissaire par le gouvernement japonais, vient de partir pour Seoul, accompagné d'une suite nombreuse. D'après les informations de source chinoise, on rapporte à Vienne que si les troubles continuaient en Corée, le gouvernement chinois y enverrait des troupes.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LE COMMERCE DES LAINES. — Nous extrayons d'un rapport sur le commerce international des laines les renseignements suivants :

Pendant les cinq dernières années, l'importation des laines en Autriche-Hongrie s'est élevée à une moyenne de 22,600 tonnes, contre une moyenne d'exportation de 12,520 tonnes, ce qui représente un excédent annuel d'environ 10,000 tonnes de l'importation sur l'exportation. Une certaine quantité de la laine importée en Autriche-Hongrie est de provenance russe et orientale, mais la majeure partie vient d'Australie et du Rio de la Plata, par voie de Hambourg.

En Allemagne pendant la même période, l'excédent de l'importation sur l'exportation a été bien plus considérable, car, tandis que la première a atteint une moyenne annuelle de 90,000 tonnes, la seconde n'a guère dépassé 29,000 tonnes. Sur les 90,000 tonnes importées, 25,000 viennent d'Australie, par voie d'Angleterre, et une quantité égale de la République Argentine par voie d'Anvers.

En ce qui concerne la France, la différence en faveur de l'importation a été encore plus grande qu'en Allemagne. En effet, la moyenne annuelle de l'importation a été de 144,000 tonnes contre 32,000 tonnes à l'exportation. La différence en faveur de l'importation a donc été de 112,000 tonnes dont la majeure partie de provenance d'Australie, de la République Argentine et de l'Uruguay.

En Belgique, l'exportation est purement nominale. L'importation par contre se chiffre annuellement par 50,000 tonnes, mais comme elle consiste presque entièrement en laines déchargées à Anvers, à destination de l'Allemagne et de l'Autriche, la Belgique peut être considérée comme un pays dont la production indigène suffit aux besoins de son industrie.

En Italie, l'exportation n'a atteint qu'une moyenne annuelle de 1,200 tonnes contre 8,500 tonnes importées, et en Suisse la moyenne annuelle de la première a été de 900 tonnes contre 2,600 tonnes importées.

Il va sans dire qu'en Angleterre l'importation a dépassé dans une importante mesure l'exportation : la première a atteint une moyenne annuelle de 210,290 tonnes; la seconde n'a été que de 111,856 tonnes.

Les seuls pays d'Europe où le bilan commercial accuse un excédent constant de l'exportation, sont : la Russie, l'Espagne, la Roumanie et le Danemark.

En Russie, la moyenne annuelle de l'exportation a été, pendant les cinq dernières années, de 7,700 tonnes, contre 24,000 tonnes importées et en Danemark, elle a été de 1,800 tonnes contre 4,000 tonnes importées.

Observations météorologiques. — *Paris, 31 décembre* — La pression barométrique est de 755 à Marseille ; 758 à Clermont ; 760 à Brest. — Faibles pressions persistent au large des îles Britanniques et sur les côtes ouest de la France. — Temps probable : vent des régions est, ciel brumeux. — Température froide.

AFFAIRES MILITAIRES

Médailles militaires. — Un décret, inséré à l'*Officiel* de ce jour, confère la médaille militaire aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Infanterie. — 84e régiment. Félix-Marie Hamelin, adjudant; 10 ans de services, 2 campagnes. — 11e régiment. Jean-Nicolas Rouyer, caporal-tailleur; 24 ans de services, 1 campagne. — 127e régiment Jean-Baptiste Valéry, chef armurier; 21 ans de services, 6 campagnes.

Gendarmerie. — 1re légion. Jules Humbert, maréchal-des-logis; 22 ans de services, 1 campagne. — Jules-Leroy Lefebvre, brigadier; 25 ans de services, 1 campagne. — François-Zéphirin Varin, brigadier, 23 ans de services, 1 campagne. — Jules-Léopold Timarche, gendarme; 24 ans de services, 2 campagnes. — François-Arsène Auber, gendarme; 25 ans de services, 1 campagne. — Fidèle-Joseph Blary, gendarme; 25 ans de services, 2 campagnes.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Un peu plus de lumière S. V. P.

La circulaire électorale de M. Macarez soulève dans tous les camps des objections formidables.

C'était à prévoir.

Il ne s'agit plus maintenant d'une candidature seulement agricole; nous sommes en présence d'une candidature politique. Il convient donc que M. Macarez parle et qu'il nous dise ce qu'il pense des principales questions à l'ordre du jour.

Sur les divers points du département des voix indépendantes s'élèvent pour lui demander un peu plus de netteté.

A Hazebrouck, à Douai, à Valenciennes, partout on veut savoir quelle République a ses préférences, s'il accepte ou s'il repousse le programme ministériel et s'il entend siéger sur les bancs opportunistes ou sur ceux de la gauche radicale.

Et ce ne sont pas seulement les organes de la droite qui parlent comme nous; des journaux et des délégués de gauche tiennent le même langage.

Déjà, la semaine dernière, le *Progrès du Nord* constatait que M. Macarez renonçait à se faire le champion d'une sorte de protestation exclusive de l'agriculture, et il émettait l'espoir que ce candidat allait répondre aux questions qui lui seraient posées dans les réunions « *de façon à donner à son programme* TOUTE L'AMPLEUR QU'IL COMPORTE. »

C'est justement cette « ampleur » que les délégués sénatoriaux voudraient pouvoir apprécier.

Dans la réunion tenue samedi à Valenciennes, des délégués républicains ont été plus pressants et nous avons dit ce qu'il en est advenu.

Voici le passage principal du compte-rendu de cette réunion, que publie aujourd'hui la *Réforme du Nord*, journal valenciennois républicain :

» Le président demande si quelque candidature est opposée à celle de M. Macarez, dont M. le secrétaire lit le programme électoral. M. Laurent, adjoint au maire d'Anzin, fait observer *que le programme est absolument insuffisant, et s'étonne de ne pas voir le candidat, auquel il désirerait poser quelques questions.*

» M. Lepez, rédacteur de l'*Impartial*, interrompt.

» M. Laurent lui fait très-justement observer que, convoqué comme journaliste, et n'étant électeur dans aucun des cantons de Valenciennes, il n'a pas à prendre part à la discussion.

» M. le président, répondant à M. Laurent, déclare que M. Macarez a été convoqué, mais qu'il est retenu à Lille par les opérations du jury betteravier.

» M. Laurent exprime le regret qu'en ce cas, on n'ait pas différé la réunion. Le programme de M. Macarez est muet sur bien des questions importantes : Séparation des Eglises et de l'Etat, suffrage universel appliqué aux élections sénatoriales, politique coloniale et expéditions lointaines ruineuses pour le pays (vif assentiment).

» M. Doutriaux trouve que M. Laurent est bien exigeant. M. Macarez est protectionniste, que faut-il de plus ? Il se porte garant, lui Doutriaux, des opinions républicaines et *anticléricales* de M. Macarez.

« L'agriculture nous fait vivre, dit en terminant l'orateur, et l'on meurt souvent de politique.

» Notre ami Jacquemin fait observer avec beaucoup d'à-propos, qu'on meurt surtout de mauvaise politique. Faute d'exiger des programmes précis, les républicains ont souvent accordé leur confiance à des élus qui s'en sont montrés peu dignes, et ont compromis la fortune du pays.

» M. Louis Legrand déclare que, depuis quatorze ans, il a vu de près M. Macarez au conseil général, et que, toujours, les votes de ce candidat ont été conformes aux doctrines républicaines. (La *Réforme* constate ici que M. Louis Legrand a oublié de noter un vote de M. Macarez : ce dernier a voté *contre* la subvention allouée à l'archevêque de Cambrai ; notre ambassadeur s'est abstenu). M. Legrand ajoute, d'ailleurs, qu'il faut souhaiter l'union de toutes les nuances de l'opinion républicaine en face d'une candidature réactionnaire probable. Or, l'union n'est plus possible, si l'on parle de programmes.

» M. Laurent insiste sur la nécessité d'explications catégoriques et contradictoires : *un programme précis aurait rendu impossible bien des évolutions.* »

Quoiqu'en dise M. Louis Legrand, il nous paraît bien difficile que M. Macarez laisse plus longtemps sa candidature entourée de pareils nuages.

Maintenant que, selon l'expression bien juste du *Progrès*, il a renoncé à se faire le champion d'une « protestation exclusive » — la protestation de l'agriculture — il faut absolument qu'il jette un peu plus de lumière sur la politique qu'il voudrait servir au Sénat.

ALFRED REBOUX.

Nous lisons dans l'*Echo de la Frontière*, de Valenciennes :

« Le 25 janvier le département du Nord est appelé à nommer un sénateur.

» Les républicains ont trouvé une candidature agricole qui semble devoir écarter toutes les autres; c'est celle de M. Macarez.

» Cela prouve leur pauvreté en homme.

» M. Macarez est agriculteur; mais c'est un républicain : c'est-à-dire un partisan du régime qui nous a plongés dans la misère où nous sommes. Un homme qui a acquis toute son importance sous ce régime et comme ami de ce régime.

» M. Macarez a reçu, paraît-il, un fort joli cadeau des agriculteurs de Cambrai; il peut recevoir encore du bronze ou du marbre de tel autre cimetière,